



# Stratégie du Gouvernement en matière de commerce extérieur

Point d'étape de la réforme du dispositif de  
soutien public à l'export annoncée à Roubaix  
en février 2018

---

Rouen, le 17 juin 2019

Première convention nationale Team France Export

**DOSSIER  
DE PRESSE**

**#Export**

Edito du Premier ministre

**p.3**

Edito du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères

**p.4**

Edito du ministre de l'Économie et des Finances

**p.5**

## Les engagements pris

---

Le premier bilan de la réforme du dispositif de soutien public à l'export

**p.6**

## Les actions menées

---

Formation aux langues et au commerce international

**p.7**

Accompagner les entreprises à l'international

**p.9**

Réforme des financements à l'export

**p.12**

## Edito du Premier ministre

---



La réforme du dispositif de soutien des entreprises à l'export, que j'ai annoncée à Roubaix au mois de février 2018, était primordiale.

L'export ne peut se développer que dans un contexte national et international porteur. Tous les efforts du Gouvernement en faveur de la compétitivité de notre pays et de ses entreprises y contribuent. Des efforts qui commencent à payer. En témoignent les chiffres encourageants du commerce extérieur pour l'année 2018.

Mais pour que nos entreprises, en particulier les PME et les ETI, puissent saisir leur chance sur les marchés étrangers, elles ont besoin d'un accompagnement adapté. Nous avons donc décidé de transformer notre organisation pour la rendre plus lisible, plus simple et plus efficace. Une transformation qui s'effectue autour de trois axes : la diffusion d'une **culture** de l'international, la **réforme de l'accompagnement à l'export**, et la **réforme des financements export**. Seize mois après les annonces que j'ai détaillées de Roubaix, les mesures ont, pour la très grande majorité d'entre elles, été mises en œuvre.

Ainsi, conformément aux engagements que nous avons pris, le Gouvernement **finance la certification internationale (IELTS, TOEFL, Cambridge, ...)** de ceux qui s'appêtent à entrer sur le marché du travail, que ce soit à la suite d'un BTS ou d'une licence. À terme, 400 000 étudiants bénéficieront chaque année de cette certification que les employeurs apprécient particulièrement.

Nous avons ensuite repensé le dispositif d'accompagnement à l'international des entreprises,

en l'adaptant aux spécificités de nos territoires. Ce nouveau dispositif s'appuie sur l'association des partenaires publics comme privés et sur le développement d'outils numériques. La « Plateforme numérique des solutions », que nous lançons aujourd'hui dans chaque région, illustre notre volonté d'inscrire l'action de Team France dans une logique de **proximité, de lisibilité et de différenciation**. Grâce à cette plateforme, les équipes de Business France et des Chambres de Commerce et d'Industrie pourront mieux détecter et préparer les entreprises exportatrices.

Enfin, dans un contexte qui se caractérise par un regain des tensions commerciales, **l'attractivité et la massification de l'offre de financement sont devenus des leviers déterminants de la compétitivité** de nos exportations. C'est pourquoi nous avons complété et simplifié le dispositif de soutien financier à l'internationalisation des entreprises. Tous les besoins de nos entreprises sont désormais couverts. La réforme de l'assurance prospection donne ses pleins effets. La création d'une garantie pour des projets stratégiques pour la France, sans que ceux-ci comprennent nécessairement de part française immédiate, a constitué une vraie révolution.

**La réforme se déploie selon le calendrier prévu**, grâce notamment à l'implication de tous les professionnels ainsi que des régions et des Chambres de Commerce et d'Industrie. **Il s'agit maintenant de poursuivre l'effort**. Dans ce domaine comme dans bien d'autres, nous devons faire preuve de constance pour renouer avec cette audace et cette ouverture qui, depuis des siècles, caractérisent notre pays.

## Edito du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères

---



**Seize mois** après l'annonce par le Premier ministre de la stratégie du Gouvernement en matière de commerce extérieur, la nouvelle équipe de France de l'export se retrouve aujourd'hui à Rouen, au cœur d'une région dont l'engagement pour donner à ses entreprises toutes leurs chances sur les marchés internationaux est exemplaire.

**C'est d'abord dans nos territoires que se joue la bataille de l'export.** De cette conviction, nous avons fait une méthode pour redéfinir le « parcours à l'export » et le rendre plus lisible, plus accessible et plus efficace. Business France, opérateur de l'État, a reçu la mission de fédérer, sous l'égide des régions, l'ensemble des acteurs publics et privés de cet écosystème, qui trop longtemps est resté fragmenté.

Grâce à un nouveau partenariat État-régions, grâce à l'engagement des membres fondateurs de la « Team France Export » (Business France, les chambres de commerce et d'industrie et Bpifrance), nos PME et ETI peuvent maintenant s'appuyer sur 235 conseillers dédiés à

l'international et désormais sur la « plateforme des solutions » ([www.teamfrance-export.fr](http://www.teamfrance-export.fr)), que nous avons conçue comme le prolongement numérique des guichets uniques en région, au service des 300 000 entreprises françaises peu ou pas exportatrices, mais qui ont un potentiel. Elles ont enfin toutes les cartes en main pour franchir le pas et se lancer dans la belle aventure de l'international. J'espère qu'elles seront nombreuses à le faire !

Afin d'abaisser les barrières à l'export d'un bout à l'autre du parcours, nous avons aussi lancé un nouveau dispositif à l'étranger. Nous avons chargé Business France de nouer des partenariats adaptés aux contextes locaux avec des opérateurs privés pour que, dans chaque pays, nos entreprises puissent concrétiser leurs projets export. Dans nos ambassades, tous les services de l'État à l'étranger se mobilisent pour faciliter l'émergence de ce nouveau réseau public-privé.

En un peu plus d'un an, beaucoup a déjà été accompli. Ce que nous devons maintenant faire ensemble, c'est transformer l'essai. Vous pouvez compter sur l'engagement de toute la « Team France Export » pour vous accompagner vers de nouveaux marchés porteurs de croissance et d'emplois.

# Edito du ministre de l'Économie et des Finances

---



Face au défi du rétablissement de notre balance commerciale, les mesures que nous avons adoptées depuis deux ans, en matière de compétitivité, d'innovation ou de compétences, constituent le principal levier pour le développement de nos exportations. Ces mesures contribueront **au renforcement de l'offre française**, afin de la mettre au niveau des marchés internationaux.

Toutes les décisions prises jusqu'à aujourd'hui ont eu pour objectif de muscler l'offre française, pour que nos entreprises exportent plus facilement. **Nous voulons que les produits français repartent à la conquête du monde.** Pour ce faire, nous avons mis en œuvre des mesures spécifiques à l'export : des mesures pour soutenir financièrement les entreprises, pour simplifier les démarches administratives, ou encore pour encourager les chefs d'entreprises à se lancer à la conquête d'un nouveau marché. C'est tout

le sens du plan ambitieux annoncé par le Premier ministre à Roubaix, qui offre une palette d'outils robuste, et désormais plus adaptée aux besoins des PME à l'export.

**De nouvelles garanties ont été créées** pour rendre cette gamme plus complète, telles que la **garantie des projets stratégiques**, qui permettra de soutenir des **opérations stratégiques pour l'économie française**, même en l'absence de contrat d'exportation sous-jacent.

De même, l'État, qui est au service des entreprises a souhaité faciliter leurs démarches dès lors qu'elles souhaitent se lancer à l'export. C'est pour cela **que l'assurance-prospection a été réformée : elle est désormais plus simple, et plus attractive.**

Au niveau national, **l'accompagnement dans les territoires continue à se développer.** Nous oeuvrons pour que soient mis à disposition des entreprises **des outils d'aide à l'exportation lisibles et efficaces.** Ainsi, **nous préparerons au mieux les entreprises tentées par l'international, dans les territoires.** Enfin, nous apporterons à nos entreprises, à l'étranger, les prestations nécessaires au développement pérenne de leurs courants d'affaires.

**La bataille de l'exportation est absolument décisive pour la France**, pour ce que nous sommes comme économie, comme nation et comme culture. Retrouvons notre esprit de conquête.

# Les engagements pris

## Le premier bilan de la réforme du dispositif de soutien public à l'export

---

La **réforme du dispositif de soutien public à l'export** a été présentée par le Premier ministre à Roubaix, le 23 février 2018.

Elle a pour objectif de rendre l'accompagnement de nos entreprises à l'export plus simple et plus accessible, notamment pour les PME-ETI qui ont vocation à exporter. L'ambition du Gouvernement est de **mieux accompagner les entreprises** pour permettre **plus d'exportations**, portées par **plus d'exportateurs**.

Cette réforme ambitieuse s'appuie sur la coopération de l'ensemble des acteurs publics et privés au sein d'un nouveau dispositif unifié, complet et lisible, la « **Team France Export** ».

La stratégie du Gouvernement est articulée autour de trois axes :

1. la diffusion d'une culture de l'international,
2. la réforme de l'accompagnement à l'export,
3. la réforme des financements export.

Seize mois plus tard, les mesures de cette stratégie sont en cours de déploiement et les premiers résultats sont prometteurs.

### Un solde commercial qui s'améliore

Pour l'année 2018, **les chiffres des échanges sont encourageants pour la France** : en dépit de la forte hausse de la facture énergétique en 2018 (+16,3 % à 45,7 Md€), liée principalement à l'augmentation du prix du pétrole, le déficit commercial (solde des biens) s'est stabilisé à 59,4 Md€ (après 58,2 Md€ en 2017). **Hors énergie, qui représente près des deux tiers du déficit (63 %), le solde commercial (-27,3 Md€) est en nette amélioration par rapport à l'an passé (-32,6 Md€).**

Pour le 1<sup>er</sup> quadrimestre 2019, **le solde commercial de la France s'améliore** à -19,8 Md€ contre -21,0 Md€ pour la même période en 2018. **Hors énergie et matériel militaire, cette dynamique positive est encore plus marquée**, le déficit commercial diminuant d'un quart au 1<sup>er</sup> quadrimestre 2019 (à 9,3 Md€) par rapport aux quatre premiers mois 2018. Sur cette même période, nos exportations progressent plus rapidement (+5,6 %) que nos importations (+4,3 %), et ce malgré l'alourdissement de la facture énergétique.

# Les actions menées

## Formation aux langues et au commerce international

---

### Mesures

---



**Financer à chaque étudiant une certification internationale en anglais (Cambridge, IELTS, ou TOEFL, ...)**

#### → Actions menées & premiers résultats

En 2019-2020, près de 40.000 étudiants dans les établissements universitaires et dans les lycées passeront une certification en langue anglaise reconnue sur le marché de l'emploi. Soit plus de 21.000 étudiants en langues étrangères ou avec une majeure en langue, près de 14.000 étudiants en DUT « commerce international » ou « communication » et 3.000 étudiants de Licence Professionnelle « commerce international ».

Si l'on ajoute à ceux-là les étudiants de BTS « commerce international » et « spécialités industrielles à l'exportation », ce sont près de 100.000 étudiants qui feront ainsi la preuve de leur compétence en anglais.

#### → Perspectives

La généralisation sera progressive avec un doublement des certifiés en anglais dans les établissements universitaires en 2020-2021 (environ 90.000 étudiants en portant l'effort sur les licences professionnelles) et l'extension aux autres spécialités de BTS (114.000 tout BTS confondu).

En 2021-2022, l'ensemble des licences sera concerné, ce qui portera le total des certifiés dans les universités à près de 260.000.

Le déploiement sera achevé en 2022-2023 avec l'intégration de la certification à la totalité des DUT, soit environ 285.000 étudiants dans les universités et 114.000 en STS.

*Ces chiffres tiennent compte de l'évolution démographique prévisionnelle sur les années à venir.*

---



## **Créer un parcours de formation à l'export spécifiquement dédié aux TPE/PME et ETI pour les aider à s'internationaliser.**

### ➔ Actions menées & premiers résultats

400 entreprises en 2018 ont bénéficié des programmes conjoints d'accélération des opérateurs de l'État Bpifrance et de Business France.

Par ailleurs les plateformes numériques des solutions déployées en région par Business France regroupent toutes les grandes thématiques de l'export et associent pour chacune d'elles une offre de formation professionnelle adaptée. Outre l'information sur les divers modules de formation offerts par les CCI Régionales, ces plateformes référencent ainsi des prestataires qui pourront apporter des solutions de formation à l'international adaptées aux besoins des entreprises.

Enfin, le dispositif du Volontaire International en Entreprise (VIE) qui offre à plus de 10 000 jeunes diplômés entre 18 et 28 ans, la possibilité de réaliser une mission temporaire à l'étranger au sein d'une entreprise française (2000 entreprises bénéficiaires, dont 65 % de PME dans 130 pays) vient d'être assoupli en application de la loi Pacte du 22 mai 2019 : les entreprises sont désormais autorisées à faire opérer un peu plus longtemps leur jeune volontaire à partir du territoire français afin de le préparer au mieux à sa mission à l'étranger.

### ➔ Perspectives

L'enjeu d'une diffusion d'une culture de l'export pour les PME et ETI implique des efforts accrus de formation mais également des actions de sensibilisation ou de mentorat. Des formules d'échanges d'expériences, de bonnes pratiques entre pairs seront proposées sur les plateformes numériques de solutions. Il s'agira de formules offertes par les conseillers du commerce extérieur de la France, des dirigeants de PME « seniors », des clubs d'exportateurs ou de formules organisées dans le cadre de programmes publics ou privés d'accélération à l'international.

---



# Accompagner les entreprises à l'international

---

## Mesures

---



**Un « guichet unique » de l'export sera créé dans chaque région en accord avec elles. Il visera à regrouper autour des opérateurs publics, CCI et Business France, tous les acteurs de l'export dans une logique de mobilisation coordonnée en fonction des besoins des entreprises**

### → Actions menées & premiers résultats

La « Team France Export » se déploie dans chaque Région avec la mise en place de guichets uniques qui rassemblent, sous l'égide des régions, Business France, les Chambres de commerce et d'industrie et BPI France. Des équipes conjointes, composées de 235 conseillers internationaux, issus de Business France ainsi que des Chambres de commerce et d'industrie, et réparties sur l'ensemble du territoire national, sont mises en place pour détecter et préparer les entreprises à l'international. Onze régions ont déjà formalisé leur engagement.

### → Perspectives

D'ici 2022, 15 régions en France métropolitaine et outre-mer auront définitivement formalisé leur engagement et achevé la mise en place de leur guichet unique. Dès 2019, les territoires prioritaires sont l'objet d'une attention particulière avec la désignation d'un référent export dans les territoires d'industrie.

A noter à cet égard, le renforcement de la place des régions dans la gouvernance de Business France et une gouvernance État/régions pour le pilotage de la réforme engagée.



**Déploiement au niveau national d'une plateforme numérique des solutions regroupant l'ensemble des offres d'accompagnement à l'export et de financement export. Cette plateforme sera prolongée par un outil de CRM permettant d'assurer de manière mutualisée le suivi des entreprises qui s'appuieront sur la Team France Export.**

➔ Actions menées & premiers résultats

A la suite d'expérimentations conduites dès mai 2019 dans deux régions pilotes, les plateformes numériques des solutions, pendant numérique des guichets uniques en région, sont officiellement lancées le 17 juin sous la forme de portails régionaux pour chacune des 13 régions de métropole, auxquels s'ajoute un portail pour les régions d'outre-mer. Ces guichets s'accompagnent de la mise en place d'un e-CRM dédié au suivi des entreprises servies par les équipes de la Team France Export (CRM « one Team »).

➔ Perspectives

Le CRM sera déployé dans toutes les régions d'ici fin septembre 2019. Les 14 plateformes régionales, désormais accessibles, seront par ailleurs enrichies au fil des mois à venir. Ces outils numériques innovants permettront d'offrir à toutes les entreprises un accompagnement de proximité, simple et lisible, de leur donner accès à l'ensemble des solutions offertes par les acteurs publics et privés, et de préparer les entreprises au plus près de leurs besoins à l'export. Une attention particulière sera à cet égard accordée par le Gouvernement dans les mois à venir à la consolidation et à la structuration sur le long terme dans les territoires de ces nouveaux partenariats entre les acteurs privés et publics.

Les deux outils numériques – plateforme des solutions et e-CRM – financés par le Fonds de transformation pour l'action publique (FTAP) à hauteur de 6 millions d'euros, contribuent à l'amélioration de la performance de l'action publique.



**Mise en place d'un correspondant unique à l'étranger et expérimentation dès cette année par le retrait de Business France dans 8 pays.**

➔ Actions menées & premiers résultats

A l'étranger, le nouveau dispositif de soutien aux entreprises s'appuie sur la mise en place de nouveaux partenariats entre acteurs publics et acteurs privés pour valoriser les solutions d'accompagnement existantes et aider les entreprises à conquérir de nouveaux marchés : des concessions de service public et des marchés publics de services sont mis en place dans neuf pays à titre d'expérimentation. Au 17 juin 2019, un correspondant unique a été désigné dans 61 pays.

➔ Perspectives

Grâce à ces nouveaux partenariats, nés de l'impulsion du Gouvernement et pilotés par son opérateur, Business France, nos entreprises pourront désormais compter sur un accompagnement de qualité sur tous les marchés porteurs. **C'est à terme plus de 100 marchés étrangers qui bénéficieront d'une déclinaison de la Team France export au niveau local**, soit bien plus que les 61 actuels.



**Relance d'une approche sectorielle de l'export : groupes exports des comités stratégiques de filières et confirmation des familles prioritaires à l'export**

➔ Actions menées & premiers résultats

Constitution de comités stratégiques de filières dotés d'une feuille de route internationale validée. 18 comités stratégiques de filières ont d'ores et déjà été constitués.

Les fédérateurs export, nommés dans les secteurs de l'agroalimentaire (Jean-Francois Loiseau), des énergies renouvelables, des industries culturelles et créatives (Jean-Noël Tronc), de la santé (Jean-Patrick Lajonchère) et de la ville durable (Gérard Wolf) ont poursuivi leurs actions de structuration, de coordination et de mobilisation des acteurs à l'international, en lien avec les comités stratégiques de filière correspondants. Quelques exemples :

- ✓ dans le secteur de la santé, déploiement de la marque French Healthcare et travaux sur la normalisation comme facteur d'influence à l'international ;
- ✓ dans les énergies renouvelables, travaux sur l'adaptation des dispositifs existants de soutien à l'export aux besoins des entreprises ;
- ✓ dans le secteur de la ville, réalisation d'opérations collectives rassemblant l'ensemble des acteurs publics et privés français à Nairobi, à Hong Kong et prochainement à Port Louis – en préparation du Sommet Afrique-France 2020 consacré à la ville durable ;

➔ Perspectives :

A la suite des deux réunions du Conseil National de l'Industrie internationale, tenues les 23 juillet 2018 et 14 mai 2019, d'autres initiatives seront engagées pour favoriser le travail collectif en relançant une approche sectorielle de l'export.

# Réforme des financements à l'export

---

## Mesures

---



### **Amplification et simplification de l'assurance prospection.**

Pour les PME et les ETI, afin d'encourager le plus grand nombre d'entre elles à tenter l'aventure de l'export, le soutien financier sera renforcé dès les premières démarches d'internationalisation en modifiant l'assurance-prospection. Cet outil assure déjà 12 000 bénéficiaires contre le risque d'échec de leurs démarches de prospection à l'international. Désormais, les entreprises assurées recevront dès le début de leur contrat avec Bpifrance Assurance Export une avance de trésorerie à hauteur de 50% de leur budget prévisionnel de prospection. En contrepartie, elles s'engagent à rembourser au moins 30% des versements reçus de façon forfaitaire.

#### ➔ Actions menées & premiers résultats

Une nouvelle formule de l'assurance-prospection a été lancée en mai 2018. Le produit a été rendu à la fois plus attractif et plus responsabilisant. En contrepartie d'une avance de 50% des dépenses engagées et d'une simplification des démarches, l'entreprise bénéficiaire devra rembourser au moins 30% des versements de Bpifrance Assurance Export de manière forfaitaire.

Cette nouvelle formule de l'assurance-prospection a permis une forte redynamisation du produit, avec une distribution en hausse de 17% en un an des garanties octroyées, et une hausse de 34% en un an des montants des prospections couvertes.

#### ➔ Perspectives

Afin de faire de l'Assurance Prospection (AP) le pivot de l'internationalisation des PME et ETI, il sera envisagé de distribuer plus de 1300 AP par an.



**Extension de la garantie de change à onze nouvelles devises. Cette garantie soutient l'entreprise dès la remise de l'offre commerciale et permet de fixer un cours de change à tout moment de la période de négociation.**

→ Actions menées & premiers résultats

La garantie de change soutient l'entreprise dès la remise de l'offre commerciale et permet de fixer un cours de change à tout moment de la période de négociation. Depuis janvier 2019, la garantie de change a été étendue à 15 nouvelles devises. En 2018, le nombre de bénéficiaires de cette garantie s'est sensiblement amélioré (+25% de bénéficiaires en un an), pour un montant garanti de près de 705 M€.

→ Perspectives

Lever l'obstacle du risque de change dans la conquête de l'international pour les PME et ETI. Pour 2019, les objectifs en matière de distribution devront être ambitieux, à l'image de la hausse sensible du nombre d'entreprises bénéficiaires de 2018 : une augmentation de +15% de nouveaux bénéficiaires par an est ainsi visée.



**Création d'un instrument de couverture des projets stratégiques à l'international afin de couvrir les projets les plus audacieux et stratégiques de nos entreprises. Cette garantie déliée permettra de soutenir des financements de projets de première importance pour l'économie française, y compris en l'absence de contrat export.**

→ Actions menées & premiers résultats

Le décret instituant la garantie des projets stratégiques a été publié le 17 décembre 2018. La garantie des projets stratégiques a été opérationnelle dès le 31 décembre 2018.

→ Perspectives

Une dizaine de projets sont actuellement en cours d'étude.



**Doublement de l'enveloppe des prêts du Trésor en trois ans, d'environ 300 à 600 M€ par an**

→ Actions menées & premiers résultats

Les prêts du Trésor sont des prêts souverains accordés par la France à des États étrangers afin de financer leur achat de matériel ou de prestations français. Ils peuvent être accordés aux conditions de marché (« prêts directs ») ou au titre de l'aide publique au développement (« prêts concessionnels »). Ils permettent d'ancrer la négociation commerciale dans une négociation diplomatique d'État à État, de faciliter l'attribution du contrat à l'exportateur français et d'apporter dans des délais très resserrés un financement compétitif, y compris lorsqu'il s'agit de prêts directs.

Entre 2017 et 2020, l'enveloppe budgétaire des prêts du Trésor passera de 300 M€ à 600 M€, cette augmentation étant permise par le quadruplement de l'enveloppe des prêts directs (de 100 M€ en 2017 à 400 M€ en 2020). En 2018, 8 entreprises ont été soutenues par des prêts du Trésor.

### ➔ Perspectives

La cible est de soutenir 15 entreprises par an en 2022. En plus de l'augmentation des financements par prêts du Trésor, l'effet de levier de cet outil sera encore développé en le combinant à des financements bancaires classiques pour bénéficier de tous les avantages des prêts du Trésor, tout en augmentant la force de frappe du financement global.



